

□Les consignes de sécurité

AVANT

- Connaître les risques, les points hauts sur lesquels se réfugier, les moyens et les itinéraires

d'évacuation,

-Connaître le signal d'alerte.



AU SIGNAL D'ALERTE TRANSMIS PAR LE MAIRE ET LES SERVICES DE SECOURS

- Couper l'électricité et débrancher les appareils de gaz,
- Gagner immédiatement les points hauts les plus proches,
- Ne pas revenir sur ses pas,
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école,
- Attendre l'autorisation des autorités avant de regagner son domicile,
- Evaluer les dégâts.

DANS TOUS LES CAS RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre (RFO)



Fuyez la zone dangereuse



Ne téléphonez qu'en cas d'absolue nécessité ; les secours ont besoin des lignes téléphoniques



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



N'allez pas jouer les curieux dans la zone inondée ni en bord de mer ; il est irresponsable d'aller braver le danger

portes et coupez l'électricité

d'hébergement

Gagnez un point en hauteur avec eau, vivres, papiers, radio, vêtements

secs, ou rejoignez un poste